



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réfugiés

Question au Gouvernement n° 146

Texte de la question

FERMETURE DU CENTRE DE SANGATTE

M. le président. La parole est à M. Thierry Lizaro.

M. Thierry Lizaro. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

Alors que, pendant plus de quatre ans, aucun ministre du précédent gouvernement n'avait eu le courage de s'attaquer au problème de Sangatte, ni même d'aller voir sur place, un de vos premiers actes forts, monsieur le ministre de l'intérieur, fut de vous rendre dans ce centre. Depuis le mois de mai, il ne s'est pas passé une semaine en effet sans que ce dossier ne fasse l'objet de démarches de votre part. Ces dernières furent nombreuses : rencontre avec les élus calaisiens et les populations ; nombreux entretiens avec votre homologue anglais pour obtenir un durcissement de la législation britannique afin que la Grande-Bretagne soit moins attractive ; actions aux côtés du Haut-Commissariat aux réfugiés pour identifier les populations du centre, ce qui n'avait pas été fait en cinq ans ; accentuation de la lutte policière contre les réseaux de passeurs, notamment avec la mise en place des patrouilles franco-belges.

Anticipant l'annonce de la fermeture du centre de Sangatte à tout nouveau réfugié à l'occasion du démantèlement du sixième et dernier réseau de passeurs, vous avez envoyé au monde entier le signal tant attendu des populations du Calais que la France n'était plus prête à accueillir tous les réfugiés du monde.

M. Jacques Myard. Très bien !

M. Thierry Lizaro. Permettez-moi de me faire l'écho de tous nos compatriotes qui ne comprennent pas que ceux qui, hier, avaient les moyens d'agir utilisent aujourd'hui sans aucun complexe la misère humaine à des fins purement politiciennes. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Albert Facon. C'est scandaleux !

M. Thierry Lizaro. Monsieur le ministre, vous avez reçu ce matin les élus régionaux concernés. Quelles actions envisagez-vous dans les prochaines semaines notamment sur le plan humanitaire, point, qui, comme on l'a vu depuis votre arrivée aux affaires, a toujours été au centre de vos préoccupations ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Monsieur le député, trois raisons m'ont conduit à décider de ne plus accepter de nouvelles entrées dans le centre de Sangatte, qui est une des situations les plus complexes et les plus difficiles que nous ayons trouvées. Il y a d'abord la décision des Britanniques de modifier, comme ils s'y étaient engagés, leur loi sur l'immigration. En contrepartie, nous avons pris quant à nous l'engagement de stopper les arrivées à Sangatte. Il y a ensuite le démantèlement des

six réseaux de passeurs qui agissaient même à l'intérieur du centre. Il ne fallait pas leur laisser le temps de se reconstituer. Il y a enfin un problème de place : 5 000 cartes d'accès ont été distribuées alors que le centre héberge actuellement compte entre 1 600 et 1 800 personnes.

Il nous faut maintenant, et ce n'est pas le plus facile, gérer l'après-Sangatte. Qu'il me soit d'abord permis de rendre hommage aux élus que j'ai reçus ce matin et plus largement aux élus de la région. Je pense au maire socialiste de Sangatte, au député de la circonscription, M. Jack Lang, au maire de Dunkerque, M. Delebarre, au maire communiste de Calais et à d'autres encore, qui ne m'en voudront pas si je les oublie.

M. Albert Facon. Et le député de Calais ?

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Je pense aussi, bien sûr, au député de Calais.

Tous ceux que j'ai reçus ont fait preuve de la plus grande responsabilité. Aucun ne m'a demandé la réouverture du centre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Par ailleurs, tous m'ont indiqué, et notamment le maire de Calais qui l'a d'ailleurs confirmé, que le flux de migrants arrivant dans le Calaisis avait considérablement diminué : au mois de juin, nous étions à 400 interpellations par nuit ; aujourd'hui, nous en sommes à un chiffre variant entre 60 et 70. Certes, c'est encore trop, mais la diminution est nette. Tous m'ont demandé également que soient traitées avec humanité les personnes qui ne rentreront pas dans le centre.

A cet égard, nous avons décidé que chaque étranger en situation irrégulière recevrait une information et qu'aucun ne coucherait dehors. Il est inutile d'occuper une salle de sports ou une église : il y a des places pour tout le monde. Du reste, les élus et notamment le maire de Calais m'ont demandé de faire procéder sous vingt-quatre heures à l'évacuation de cette église désaffectée actuellement occupée. C'est ce que nous ferons. Par ailleurs, un comité de suivi sera installé et je me rendrai dans le Calaisis dans le courant du mois de décembre. Enfin, je conduirai une délégation d'élus - n'est-ce pas monsieur le ministre Lang ? - en Grande-Bretagne. Monsieur le député, cette décision sur Sangatte était la seule possible. C'est un message destiné à faire savoir à tous les migrants du monde qu'il n'y a pas d'espoir pour eux sous le hangar de Sangatte. Il est temps de le dire et d'en tirer les conséquences. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 146

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 novembre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 novembre 2002